



Département des Alpes de Haute Provence

Mairie de Champtercier
115 rue Principale
04660 CHAMPTERCIER

ARRETÉ REGLEMENTAIRE : N° AR 04 047 AR_021_2025

Arrêté délivrant un permis de détention d'un chien de 1re ou 2e catégorie

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE CHAMPTERCIER

Vu le code rural et de la pêche maritime, et notamment ses articles L 211-1 et suivants, D 211-3-1 et suivants et R 211-5 et suivants,

Vu la loi n° 2008-582 du 20 juin 2008 renforçant les mesures de prévention et de protection des personnes contre les chiens dangereux,

Vu l'arrêté interministériel du 27 avril 1999 établissant la liste des types de chiens susceptibles d'être dangereux,

Vu la liste des vétérinaires habilités à pratiquer l'évaluation comportementale prévue au II de l'article L 211-13-1 du code rural et de la pêche maritime et publiée sur le site internet du Conseil national de l'ordre des vétérinaires conformément aux dispositions de l'article D 211-3-1-2,

Vu l'arrêté du préfet des Bouches du Rhône en date du 23 juin 2020, portant agrément des personnes habilitées à dispenser la formation portant sur l'éducation et le comportement canins, ainsi que sur la prévention des accidents,

Vu la demande de permis de détention présentée et l'ensemble des pièces y annexées,

ARRÊTE

Article 1^{er} : Le permis de détention prévu à l'article L 211-14 du code rural et de la pêche maritime est délivré à :

- Nom : HERMELLIN
- Prénom : Madisson
- Qualité : Propriétaire ☒ Détenteur o de l'animal ci-après désigné
- Adresse : 217 Grand chemin de Champtercier – 04660 Champtercier
- Assuré(e) au titre de la responsabilité civile pour les dommages susceptibles d'être causés aux tiers par l'animal auprès de la compagnie d'assurances : Allianz habitation
- Numéro du contrat : AF303449562
- Détentrice de l'attestation d'aptitude délivrée le : 01/05/2025
- Par : CFP Era Novis Bellator – 251 rue de la Glacière – 13730 Saint Victoret
- Pour le chien ci-après identifié :
- Nom : Xena
- Race ou type : American Staffordshire terrier
- Catégorie : 1^{re} o 2^e ☒
- Date de naissance ou âge : 06/01/2022
- Sexe : Mâle o Femelle ☒
- N° de puce : 250268502182472 implantée le : 11/03/2022
- Vaccination antirabique effectuée le : 11/03/2022 par : Dr LIOTARD
- Évaluation comportementale effectuée le : 07/04/2025 par : Dr Virginie PONT

Date de transmission de l'acte: 19/05/2025

Date de reception de l'AR: 19/05/2025

004-210400479-AR_021_2025-AR

A G E D I

Article 2 : La validité du présent permis est subordonnée au respect par son titulaire mentionné à l'article 1^{er} de la validité permanente :

- de l'assurance garantissant la responsabilité civile de ce dernier pour les dommages susceptibles d'être causés aux tiers ;
- et de la vaccination antirabique du chien.
- l'évaluation comportementale conclut que le chien est classé au niveau de risque ¼ : « le chien de présente pas de risque particulier de dangerosité en dehors de ceux inhérents à l'espèce canine ».

Article 3 : En cas de changement de commune de résidence du titulaire du présent permis, le permis de détention devra être présenté à la mairie du nouveau domicile.

Article 4 : Le numéro et la date de délivrance du présent permis de détention sont mentionnés dans le passeport européen pour animal de compagnie prévu par le règlement du Parlement européen et du Conseil n° 998/2003 du 26 mai 2003 délivré pour le chien mentionné à l'article 1^{er}.

Article 5 : Tout fait de morsure d'une personne par ce chien doit être déclarée par son propriétaire ou son détenteur à la mairie de la commune de résidence du propriétaire ou du détenteur de l'animal.

Dans ce cas, le propriétaire ou le détenteur du chien est en outre tenu de le soumettre, pendant la période de surveillance sanitaire définie en application de l'article L.223-10, à une nouvelle évaluation comportementale, qui sera communiquée au maire.

Si les résultats de cette nouvelle évaluation le justifient, le maire peut, alors, abroger le permis de détention délivré par cet arrêté.

Article 6 : Une ampliation du présent arrêté est notifiée au titulaire du permis de détention mentionné à l'article 1^{er}.

Article 7 : Le présent arrêté sera transmis à la préfecture dans le cadre du contrôle de légalité.

Article 8 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'une contestation auprès du tribunal Administratif de Marseille (par voie postale au 31 Rue Jean François LECA 13002 Marseille ou par voie dématérialisée via l'application « Télérecours citoyens » sur le site www.telerecours.fr).

Fait à Champsercier le 19 mai 2025

Le Maire

Antoine ARENA



Date de transmission de l'acte: 19/05/2025

Date de reception de l'AR: 19/05/2025

004-210400479-AR_021_2025-AR

A G E D I

Dossier de demande de délivrance d'un permis de détention d'un chien catégorisé

Propriétaires ou détenteurs d'un chien de 1^{ère} ou 2^{ème} catégorie
(Article L. 211-14 du code rural)

Ce formulaire vous permet de demander la délivrance d'un permis de détention d'un chien de 1^{ère} ou de 2^{ème} catégorie en application de la loi n° 2008-582 du 20 juin 2008 renforçant les mesures de prévention et de protection des personnes contre les chiens dangereux.

Votre demande est à adresser, accompagnée des pièces justificatives, à la mairie de votre commune de résidence.

Après instruction de votre dossier par la mairie et si la décision est positive, vous pourrez retirer le permis de détention demandé à la mairie de votre domicile, muni du passeport européen pour animal de compagnie de votre chien.

Merci de compléter intégralement votre formulaire et de le signer

Chaque chien de 1^{ère} ou de 2^{ème} catégorie pour lequel vous sollicitez la délivrance d'un permis de détention doit faire l'objet d'un formulaire distinct

1. Identification du propriétaire ou du détenteur

☒ Madame	☐ Mademoiselle	☐ Monsieur
QUALITÉ : ☒ Propriétaire		OU : ☐ Détenteur
NOM de naissance : Hermelin		
NOM d'époux(se) :		
Prénom(s) : Madison		
Né(e) le : 09/07/96		
A : Digne les Bains		
Adresse personnelle : 217 bd Champen de Champtozier ou 660 Champtozier		
Téléphone (facultatif) : 06 46 19 05 43		
Courriel (facultatif) : hermelinmadison@hotmail.fr		

2. Informations relatives au chien

SEXE : ☐ Mâle	☒ Femelle		
☐ 1 ^{ère} catégorie	OU : ☒ 2 ^{ème} catégorie		
Race ou Type : Staffordshire Terrier Américain			
N° de pedigree si LOF : 153880			
Date de naissance : 06/07/2022			
☐ Numéro de tatouage :	Effectué le :		
OU :			
☒ Numéro de puce : 250268502182472	Implantée le : 17/03/2022		
Vaccination antirabique effectuée le : 17/03/2022	Par : Dr Liotard	Département : 04	
Stérilisation (1 ^{ère} catégorie) effectuée le : 7/04/25	Par : Dr Pont	Département : 04	
Évaluation comportementale effectuée le :		Département : 04	
Classement en niveau de risque : ☒ 1	☐ 2	☐ 3	☐ 4

3. Pièces à fournir en photocopie recto

- ☒ Identification du chien (photocopie de la carte d'identification).
 - ☒ Certificat de vaccination antirabique en cours de validité (photocopie de la rubrique IV du passeport européen pour animal de compagnie).
 - ☐ Certificat de stérilisation (pour un chien de 1^{ère} catégorie).
 - ☒ Évaluation comportementale prévue au II de l'article L. 211-13-1 du code rural.
 - ☒ Attestation spéciale d'assurance responsabilité civile.
 - ☒ Attestation d'aptitude délivrée après le suivi de la formation portant sur l'éducation et le comportement canins visée à l'article L. 211-13-1 du code rural.
- OU :
- ☐ Certificat de capacité délivré aux personnes exerçant l'une des activités citées au 1^{er} alinéa du IV de l'article L. 214-6 du code rural.

4. Engagements

- ☒ Je m'engage à satisfaire en permanence aux conditions liées à la mise à jour de la vaccination antirabique de mon chien.
- ☒ Je m'engage à satisfaire en permanence aux conditions liées à la souscription d'une assurance garantissant ma responsabilité civile pour les dommages causés aux tiers par mon chien. J'ai compris que les membres de ma famille sont considérés comme tiers au sens des présentes dispositions.
- ☒ Je ne fais pas l'objet d'une mesure de tutelle ni d'une condamnation inscrite au bulletin n° 2 du casier judiciaire et je ne me suis pas fait retirer la propriété ou la garde d'un chien en application de l'article L. 211-11 du code rural.

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements mentionnés ci-dessus.

Fait à :

Champletreuil

Le

21/05/2025

Signature du demandeur :

Hermelle

5. Informations pratiques

Merci de déposer ou d'adresser l'ensemble de votre dossier (demande + pièces justificatives) dans une enveloppe A4 à la mairie de votre domicile.

Lors du retrait du permis de détention, veuillez vous munir **de l'original** du passeport européen pour animal de compagnie de votre chien prévu par le règlement du Parlement européen et du Conseil n° 998/2003 du 26 mai 2003. **Aucun permis de détention ne pourra être délivré sans la présentation de ce passeport.**

Pour le cas où vous seriez propriétaire ou détenteur de plusieurs chiens de 1^{ère} ou de 2^{ème} catégorie, veuillez déposer ou adresser **1 dossier par chien** à la mairie de votre domicile.



Madame HERMELLIN MADISSON
217 GD CHE DE CHAMPTERCIER
CHEZ MR LEFEBVRE MARC
04660CHAMPTERCIER

Objet : Carte d'identification de votre animal 250268502182472

Nous avons le plaisir de vous adresser la carte d'identification de votre animal confirmant l'enregistrement de son identification et de vos coordonnées dans le Fichier National des Carnivores Domestiques (chiens, chats, furets).

Pour toute demande de modification des informations relatives au détenteur (changement de détenteur, modification de vos coordonnées ou changement de votre état-civil) ou aux caractéristiques de l'animal (modification des caractéristiques de votre animal*, déclaration de perte/retrouvé ou décès), nous vous invitons à vous rendre sur votre espace détenteur sur notre site www.i-cad.fr afin de les déclarer.

Nous vous rappelons la nécessité de maintenir à jour les informations vous concernant ainsi que votre animal afin de garantir son identification précise et d'être alerté en cas de besoin.

**l'année de naissance, la race et la catégorie de votre animal ne sont modifiables que sur présentation d'une attestation délivrée par votre vétérinaire.*

DESTINÉE AU DÉTENTEUR

**I-CAD CARTE D'IDENTIFICATION
DE VOTRE ANIMAL**

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE

CHIEN

INSERT 250268502182472 DATE 11/03/2022
EMPLACEMENT Gouttière jugulaire gauche

DÉTENTEUR

CIVILITÉ Madame PRENOM Madisson
NOM Hermellin
ADRESSE 217 Gd Che De Champtercier
Chez Mr Lefebvre Marc
VILLE Champtercier
CODE POSTAL 04660 PAYS France
TÉLÉPHONE 06 46 19 06 43

DATE DE NAISSANCE 06/01/2022
PAYS DE NAISSANCE France
NOM D'USAGE Xena
NOM DE NAISSANCE Tina
SEXE Femelle STÉRILISÉ Non CATÉGORIE 2
INSCRIT AU LIVRE DES ORIGINES Oui
RACE / APPARENCE RACIALE Staffordshire Terrier Américain

ROBE Fauve

Date de transmission de l'acte: 19/05/2025
Date de réception de l'AR: 19/05/2025
004-210400479-AR_021_2025-AR
A G E D I

III. MARQUAGE DE L'ANIMAL

Vérifier le marquage avant toute nouvelle inscription dans le présent passeport.
*Supprimer la mention inutile.
The marking must be verified before any new entry is made in this passport.
*Delete as necessary.

1. Code alphanumérique du transpondeur

250268502182472

2. Date d'implantation ou de lecture* du transpondeur

30.04.2025

3. Emplacement du transpondeur

G. S. G

4. Code alphanumérique du tatouage

5. Date d'application / de lecture du tatouage

6. Emplacement du tatouage

FR SN 13941351

4/32

IV. DÉLIVRANCE DU PASSEPORT

Dr PONT Virginie

10 Bis Rue Denis Papin

clinique Vétérinaire St Christophe

04000

Digne les Bains

FRANCE

04.92.31.10.36

clinvetstchristophe@orange.fr

30/04/2025

Nom du vétérinaire habilité

Prénoms du vétérinaire habilité

Adresse

Code Postal

Ville

Pays

N° Téléphone

Courriel

Date de délivrance

CLINIQUE VÉTÉRAIRE ST CHRISTOPHE
Digne les Bains
Dr St Christophe
04000 Digne les Bains
Tel 04 92 31 10 36

FR SN 13941351

Page 7/32

Dr Virginie PONT
Clinique vétérinaire Saint Christophe
ZI St Christophe
04000 DIGNE LES BAINS
Inscrit à l'Ordre National des Vétérinaires Français sous le numéro : 24214

Compte-rendu de l'évaluation comportementale effectuée le : 07-04-2025

La Mission : Procéder à l'évaluation comportementale de la chienne Xena de Mme HERMELIN Madisson, dans le cadre de l'obtention du permis de détention d'un chien de deuxième catégorie.

Évaluation de la chienne XENA identifiée par puce électronique 250268502182472

Description du chien :

Chien race American Staffordshire Terrier, inscrite au LOF.

Etat de santé :

Rien à signaler. Bon état général. Poids : 28kg. Xena n'est pas stérilisée.

Antécédent et mode de vie :

Xena a été récupérée à l'âge de 3 mois. Elle provient d'un élevage professionnel. Xena vit en maison avec jardin clos. Elle côtoie 2 autres chiennes plus âgées qu'elle. Ce n'est pas elle la dominante des trois. Elle voit également des chats et des chèvres.

En extérieur Xena a du mal à communiquer avec les autres chiens, elle aboie souvent mais ne montre pas d'agressivité. Sa propriétaire veut travailler sur ce problème et va prendre des cours d'éducation avec Xena prochainement.

Avec les personnes Xena est très sociable. Si elle a peur elle se contente d'aboyer.

Elle ne côtoie pas beaucoup d'enfants mais elle a le même comportement avec ces derniers qu'avec les adultes.

Déroulement de l'évaluation :

Xena est très sociable, elle vient spontanément se faire caresser. Elle écoute plutôt bien les ordres. En extérieur elle semble à l'aise, elle regarde un peu partout.

Date de transmission de l'acte: 19/05/2025

Date de reception de l'AR: 19/05/2025

004-210400479-AR_021_2025-AR

A G E D I

Synthèse de l'examen comportemental

- Xena présente un comportement amical envers les inconnus.
- Xena s'entend bien avec les chiens de la maison mais a besoin de travailler son contact avec les chiens inconnus.
- Xena présente un comportement amical envers les enfants.
- Les manipulations de Xena en consultation n'ont déclenché aucune agressivité
- Xena obéit plutôt bien aux ordres de sa propriétaire.

CONCLUSION de l'évaluation comportementale : telle que définie par l'article L. 211-14-1 du Code Rural Sous réserve de l'exactitude des renseignements fournis par Mme HERMELIN et compte tenu de l'examen clinique et comportemental de ce jour, l'évaluation comportementale me permet de classer la chienne Xena en niveau de risque de dangerosité : **Niveau (1/4)**

Le chien ne présente pas de risque particulier de dangerosité en dehors de ceux inhérents à l'espèce canine.

MESURES PRÉVENTIVES ET RECOMMANDATIONS

Pas de mesures particulières.

Rappel :

Les séquences agressives font partie du répertoire comportemental normal du chien.

Une évaluation n'est pas une protection.

La vigilance des détenteurs est indispensable



Date de transmission de l'acte: 19/05/2025

Date de reception de l'AR: 19/05/2025

004-210400479-AR_021_2025-AR

A G E D I

ALLIANZ AGENCES
Agent Général
2 Rue Ferdinand De Lesseps
04000 Digne Les Bains

 **Votre Contrat**
Contrat n° AF303449562

 **Vos contacts**
Tél. : 0492313057
Email : h904091@agents.allianz.fr
Site : www.allianz.fr

 **Votre espace client allianz.fr** 

AL25120BR K1DPMRDP02CAF303449562
MME MADISSON HERMELLIN
LES PLAINES
04660 CHAMPTERCIER

Votre responsabilité civile

L'essentiel de votre contrat

Affaire nouvelle

Souscripteur : Madame MADISSON HERMELLIN

Date d'effet : 30 avril 2025

C'est le point de départ de votre contrat. La date d'effet sera prise en compte pour la mise en place des garanties retenues.

Echéance principale : 30 avril

C'est la date à laquelle votre contrat prend fin. Nous vous rappelons qu'il est renouvelé automatiquement chaque année à cette date par tacite reconduction. Il peut être dénoncé ou résilié par vous comme par Allianz selon les conditions indiquées dans les Dispositions générales.

Avec ce contrat, nous vous garantissons pour :

- Votre responsabilité civile vie privée limitée à la clause d'adaptation prévue ci-après.

Vos antécédents

Aux questions qui vous ont été posées, avant l'établissement du présent contrat, formalisées dans votre Etude de besoins, vous avez répondu qu'au cours des 36 derniers mois, précédant la souscription,

- vous n'avez pas fait l'objet d'une résiliation par un précédent assureur de votre contrat d'assurance habitation

K1DPMRDP02 - PMRHP02



Espace Client



E-courrier



Mon Allianz mobile

1/4



Allianz ARD
S.A. au capital de 2 542 110 291 RCS Nanterre
Entreprise régie par le Code des assurances
92076 Paris La Défense Cedex
Date de transmission de l'acte: 19/05/2025
Date de réception de l'AR: 19/05/2025
004-210400479-AR_021_2025-AR
A G E D I





- vous n'avez pas été responsable ou victime d'un ou plusieurs sinistres mettant en cause votre responsabilité civile ou celle d'une personne vivant à votre foyer

Vous avez par ailleurs répondu qu'à ce jour :

- vous n'avez pas fait l'objet d'une suspension de garantie ou d'une procédure de résiliation par votre assureur actuel au titre de votre contrat d'assurance habitation

Vos garanties

Toutes les garanties sont expliquées et précisément définies dans les Dispositions générales de votre contrat.

Vous avez choisi :

Les garanties :

- Défense pénale et recours suite à accident

Les clauses d'adaptation spécifiques :

- Clause 14 : Responsabilité civile chiens dangereux pour un chien

Nom	Race	Sexe	Numéro de tatouage ou de puce
XENA	AMERICAIN STAFF	Femelle	250268502182472

- La garantie défense pénale et recours suite à accident.

Votre cotisation

Cotisation annuelle : 148,17 euros (hors taxes)

Cotisation annuelle TTC à la date effet : 161,52 euros

Votre cotisation inclut 3,96 euros au titre de la garantie « défense pénale et recours suite à accident ».

Vous avez choisi de payer votre cotisation mensuellement par prélèvement le 05 de chaque mois.

Le montant de votre premier règlement et éventuellement les suivants sont mentionnés dans l'appel de cotisation joint aux présentes Dispositions particulières pour la période de garantie.

Les informations importantes

Vous certifiez que les informations précédentes et vos réponses aux questions posées figurant dans l'étude de besoins N° AF303449562 qui sert à l'établissement de ce contrat, sont exactes. A votre connaissance, elles n'ont pas changé entre la date d'établissement de l'étude de besoins et la signature de ce contrat.

Vous certifiez qu'aucun sinistre responsable ou non responsable non déclaré à l'assureur n'est survenu entre la date de l'étude de besoins et la signature de ce contrat.

La protection de vos données personnelles

Nous recueillons vos données personnelles et les utilisons pour la gestion de cette demande et pour notre relation commerciale. Elles sont destinées prioritairement aux entreprises du Groupe Allianz et à votre intermédiaire en assurance ; mais également aux différents organismes et partenaires en lien avec les entreprises du groupe Allianz.





Ces destinataires se situent parfois en dehors de l'Union Européenne. Dans ce cas, nous concevons des dispositions spécifiques pour assurer la protection complète de vos données.

Vos informations personnelles nous aident à mieux vous connaître et ainsi à vous proposer des solutions et services qui vous correspondent. Nous les conservons tout au long de la vie de votre dossier. Au terme de celui-ci, elles sont conservées pendant le délai de prescription.

Vous gardez bien sûr tout loisir d'y accéder, de demander leur modification, rectification, portabilité, effacement et de vous opposer à leur utilisation. Vous pouvez également prendre contact avec le responsable des données personnelles pour toute information ou contestation (loi "Informatique et Libertés" du 6 janvier 1978). Pour cela, il vous suffit de nous écrire :

- par mail à informatiqueetliberte@allianz.fr,
- par courrier à l'adresse Allianz - Informatique et Libertés - Case courrier S1805 - 1 cours Michelet - CS 30051 - 92076 Paris La Défense Cedex.

Vous pouvez également vous adresser à la CNIL.

J'accepte de recevoir les offres commerciales personnalisées du Groupe Allianz ☐ Oui ☒ Non

Votre accord vaut pour les offres commerciales du Groupe Allianz en France et ses partenaires pour les services, les produits d'assurance, bancaires et financiers qu'ils distribuent. Le ciblage des offres commerciales peut être automatisé et basé sur des profils de clients ou de prospects.

Pour plus de détails, reportez-vous aux documents contractuels, notamment les Dispositions générales ou notices d'information et, de manière générale, aux sites internet d'Allianz.

Protéger nos clients et nous protéger nous-mêmes est au coeur de la politique de maîtrise des risques d'Allianz et de la lutte anti-fraude. Aussi, nous gardons la possibilité de vérifier ces informations et de saisir, si nécessaire, les autorités compétentes.

Grâce à l'adresse email ou au numéro de téléphone que vous nous avez indiqué, vous bénéficiez automatiquement de notre service e-courrier dont les modalités sont précisées dans les Dispositions générales. Vous acceptez ainsi que nos services ou votre Conseiller utilisent cette adresse ou ce numéro de téléphone pour vous communiquer nos courriers de gestion ou les différentes informations liées à votre contrat. Vous pouvez à tout moment renoncer à ce service selon les conditions expliquées dans les Dispositions générales.

Vous reconnaissez avoir reçu avec l'Etude de besoins précédant la conclusion du contrat :

- un exemplaire des Dispositions générales "Allianz Habitation" réf. COM16258

Vous reconnaissez en avoir pris connaissance et les accepter.

Vous reconnaissez avoir également été informé et pris connaissance des facultés et modalités de renonciation en cas de démarchage ou de souscription à distance, indiquées dans les Dispositions générales.

Si la conclusion de votre contrat a été effectuée de manière électronique et si vous avez opté pour le paiement des cotisations par prélèvement automatique, la signature des présentes Dispositions particulières retrace également votre consentement au prélèvement automatique dans les conditions prévues au mandat SEPA.





Contrat N° AF303449562



Fait à Digne les Bains, le 30 avril 2025 à 20 h 05 min.

Patrick GAGNAIRE
Directeur des Centres de Solutions Clients

Le Souscripteur

K1DPMIRDP02 - PMRHP02



Allianz APD
S.A au capital de 100 000 000 €
542 110 291 RCS Nanterre

Entreprise membre du Centre des assurés
92075 Paris La Défense Cedex

Date de transmission de l'acte: 19/05/2025

Date de réception de l'AR: 19/05/2025

004-210400479-AR_021_2025-AR

AGEDI



ATTESTATION D'APTITUDE

**Propriétaires ou détenteurs
de chiens de 1^{ère} et 2^{ème} catégorie
(Article L. 211-13-1 du code rural)**

Délivrée en application de la loi n°2008-582 du 20 Juin 2008 renforçant les mesures de prévention et de protection des personnes contre les chiens dangereux.

La présente attestation est délivrée à :

NOM de naissance : HERMELLIN

NOM d'époux (se) :

Prénom(s) : MADISSON

Né(e) le : 09 07 1996
Jour Mois Année

à : DIGNE LES BAINS 04 France
Commune de naissance Département Pays

Elle est délivrée après suivi de la formation portant sur l'éducation et le comportement canins, ainsi que sur la prévention des accidents visée à l'article R.211-5-3 du code rural et organisée par la personne suivante, habilitée à dispenser cette formation.

Qualité du formateur

NOM de naissance : DRAI NOM d'époux (se) : OLIVARES

Prénom(s) : Gaëlle

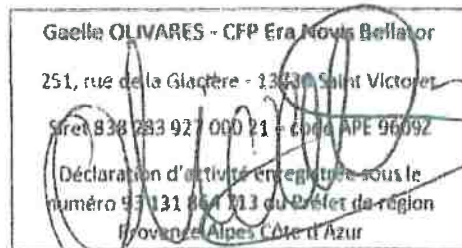
Adresse :

ZI Les Bagnols	251 rue de la glacière		
Numéro de la voie	Extension (bis, ter,...)	Type de voie (avenue, etc.)	Nom de la voie
13730	Saint Victoret		
Code postal	Localité / Commune		

Habilitée en Préfecture des Bouches Du Rhône, le 23 juin 2020

Fait à Saint Victoret, le 01 mai 2025

Signature et cachet du formateur :



Date de transmission de l'acte: 19/05/2025

Date de réception de l'AR: 19/05/2025

004-210400479-AR_021_2025-AR

A G E D I

